

Bilan de compétences

Le bilan de compétences est une démarche personnelle, un point sur vos objectifs de carrière et de développement, une réflexion sur vous et votre avenir professionnel.

Les + du Centre Cnam Paris

- Votre bilan est suivi par une équipe pluridisciplinaire dédiée de professionnelles expérimentées en accompagnement en bilan de compétences.
- Il peut être réalisé pendant ou en dehors de votre temps de travail.
- Il se déroule pendant 24 heures en présentiel au Cnam Paris ou en hybride réparties sur 8 à 12 semaines.



Si vous êtes en situation de handicap, la mission Handi'Ncam vous accompagne pour vos études et vos examens.

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Il permet d'analyser :

- vos compétences.
- vos motivations.
- vos aspirations.

Il facilite l'émergence d'un projet personnel et professionnel.

Pour qui ?

- Salariés du secteur privé et public et demandeurs d'emploi.
- Professions libérales, commerçants et artisans.

Pourquoi?

Identifier et apprécier

- Vos compétences professionnelles.
- Vos capacités personnelles.
- Vos intérêts professionnels, vos valeurs.

Faire le point sur votre évolution professionnelle

- Analyser vos expériences de vie et de travail.
- Anticiper un changement.
- Vous projeter dans l'avenir.

Vous orienter

- Élaborer et/ou valider un projet professionnel.
- Étudier des pistes d'évolution, de mobilité interne-externe.
- Déterminer un plan d'action pour concrétiser votre projet.

Vous former

- Définir vos besoins de formation par rapport à un objectif de qualification et/ou un projet professionnel.
- Préparer la validation de vos acquis

pour obtenir plus rapidement un titre ou un diplôme.

Valoriser vos compétences

- Les répertorier et vous situer par rapport au marché du travail.

Sa réalisation

24 heures d'accompagnement 100% en présentiel ou en hybride

1. Accueil

Une première séance d'accueil en présentiel.

2. Investigation

- L'exploration du parcours personnel et professionnel lors d'ateliers en présentiel (8 heures).

- Lors d'entretien en face à face en présentiel ou en distanciel (16 heures) : Connaissance de soi (exploration des intérêts personnels et professionnels; valeurs au travail) et analyse des compétences ainsi que la connaissance de l'environnement.

3. Conclusion

Une séance en présentiel avec remise d'un document de synthèse confidentiel.

Et 6 mois plus tard un rendez-vous de suivi.

Le financement

- Pour les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi : avec votre CPF (viamoncompteformation.gouv.fr).
- Pour les agents du secteur public : via les services formation ou RH de votre organisation.
- En autofinancement.

Tarifs

- Employeurs publics ou privés, France

Travail, OPCO, CPF.

2400 €

- Prise en charge individuelle.

1680 €

Contact

centred bilan.cnamparis@cnam.fr